

Vendredi 19 avril 2024

La Ville de Marseille nomme une école en hommage à Denise Toros Marter

Le 19 avril 2024, lors du Conseil municipal de la Ville de Marseille, Benoît Payan, Maire de Marseille, a invité Denise Toros Marter à la tribune pour l'honorer et annoncer la dénomination d'une école de Marseille à son nom. Symboliquement, le Maire de Marseille a décidé d'honorer et d'inscrire, dans la mémoire des Marseillaises et des Marseillais, cette combattante qui se bat pour la paix et la liberté de la France.

« Je remercie chaleureusement le Maire et les élus de la représentation municipale pour leur accueil aujourd'hui. Je considère qu'ils sont comme les transmetteurs de l'Histoire. Il faut maintenant se faire le relais de notre Histoire, en assurer la transmission auprès des jeunes pour que jamais elle ne soit oubliée. Je suis honorée de voir cette école nommée, qui gravera le souvenir de ce que nous avons vécu. Le combat pour la mémoire perdurera »

Denise Toros Marter

« En l'honneur de Madame Denise Toros-Marter, rescapée de la Shoah, j'ai décidé de donner son nom à une école de la Ville. Denise Toros-Marter, c'est la mémoire, et la transmission de l'Histoire. Marseillaise, rescapée des rafles, revenue d'Auschwitz, Denise Toros-Marter consacre sa vie à défendre la paix, à témoigner de la Shoah, à trouver les mots pour expliquer aux enfants l'indicible, pour que nul n'oublie, jamais. »

Benoît Payan, Maire de Marseille

En cette année de commémoration des quatre-vingts ans de la Libération de la France, un an après l'hommage national au douloureux souvenir des Rafles du Vieux-Port et de la destruction de ses Vieux Quartiers, la Ville de Marseille souhaite rendre hommage, avec son accord, à la force et au courage de Denise Toros Marter.

Déportée, orpheline des camps de la mort, Denise Toros Marter a vu sa famille disparaître dans l'horreur d'Auschwitz.

Passeuse infatigable de la mémoire de la Shoah, Denise Toros Marter a, toute sa vie, inlassablement raconté son histoire et celle de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes emportés par la barbarie nazie.

Ce récit, elle a à cœur de le transmettre aux nouvelles générations pour que l'indicible ne se répète et que les horreurs de la Shoah ne sombrent dans l'indifférence. Denise Toros Marter fait du combat pour la paix dans le monde le combat de sa vie.

Les deux écoles qui composent le groupe scolaire situé Traverse Régny dans le 9ème arrondissement, seront dénommées « école maternelle et école élémentaire Denise Toros Marter »

A noter que lors de ce Conseil Municipal, deux autres écoles vont également être renommées. Le Groupe Scolaire la Capelette situé dans la ZAC de la Capelette, dans le 10ème arrondissement et dont l'ouverture aura lieu en janvier 2025, sera dénommé « école maternelle et école élémentaire Mélinée et Missak Manouchian ». Les écoles maternelle et élémentaire Blancarde situées 74, rue Beau dans le 12ème arrondissement seront dénommées « école maternelle et école élémentaire Olympe de Gouges ».